

Les marchands sont en marche

Amélie Hart-Hutasse est professeure d'histoire-géographie dans un lycée de banlieue (Essonne) depuis quinze ans, militante au Snes-FSU (au Snes national sur les questions lycée, disciplinaires, et le numérique).

Christophe Cailleaux est professeur d'histoire-géographie dans un lycée de l'agglomération dijonnaise et militant au Snes-FSU.

En quoi la notion de marchandisation est-elle aujourd'hui incontournable pour comprendre les évolutions du système éducatif français ?

AMÉLIE ET CHRISTOPHE – La marchandisation, c'est le fait de considérer l'éducation comme un marché, régi par les « lois » de l'innovation, de la concurrence, de l'offre et de la demande – de la pénurie aussi – et non comme un bien commun, universel. L'État cherche à calquer son fonctionnement et celui des services publics sur les entreprises capitalistes (*New Public Management**), au nom de l'« efficacité ». Cela va plus loin que le débat plus ancien sur le financement des écoles privées (que nous dénonçons également). L'heure est à l'externalisation, à la prise en charge par le privé de tâches qui devraient être assurées avec de l'argent et du personnel public, pour garantir l'égal accès à ces services au nom de l'intérêt général. C'est le cas pour l'orientation, le soutien scolaire, la formation, les remplacements...

Il faut insister sur un point important, celui du rôle des institutions publiques, à tous les niveaux. D'une part, elles vantent les politiques de restrictions budgétaires et leur violente mise en œuvre à travers les suppressions massives de postes prévues dans la fonction publique. Cela dit, il y a

aussi une dimension idéologique à ces politiques : du ministère aux collectivités territoriales – voire à l'échelle des établissements –, les institutions se font les VRP des marchands d'éducation. Ce sont les contrats en or passés entre Microsoft et le ministère ou certaines régions (Grand-Est, notamment). Mais les Gafam* ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt : Blanquer soutient on ne peut plus clairement la filière « EdTech* », il veut faire de la France un *leader* mondial sur le marché de l'éducation. Le rôle du ministère, des rectorats – et bientôt des établissements – s'apparente de plus en plus à celui de soutien à la compétitivité internationale des *start-up* et FTN* françaises. Que ces entreprises soient petites ou grandes, françaises, européennes ou chinoises, gentilles ou méchantes, souriantes ou agressives, peu importe : il s'agit de marchands d'éducation, ennemis de l'éducation publique, du bien commun.

Y a-t-il, selon vous, chez les collègues, une juste perception de ces enjeux ?

A. H.-H. et C. C. – L'idée que le service public puisse disparaître et/ou se retrouver systématiquement en concurrence directe avec une offre marchande est un tel changement en France que beaucoup refusent

de croire que ce soit possible. Pourtant ce qui est arrivé à La Poste, à l'Hôpital public, etc. devrait nous inciter à la vigilance. Ajoutez à cela que les nombreuses réformes qui se succèdent depuis des années (le gel des salaires, les attaques contre la retraite, etc.) ont épuisé beaucoup de forces et de bonnes volontés. L'impression d'être submergé, dépassé, domine, jusque dans le quotidien d'un métier de plus en plus empêché, entravé, par les conditions de travail, les injonctions contradictoires et les appels à l'innovation, jamais vraiment définis, rappelant sans cesse aux collègues qu'ils feraient mal leur travail, qu'ils ne seraient pas formés ne travailleraient jamais en équipe, etc.

Quelle est cette « galaxie » néo-libérale autour des questions éducatives ?

A. H.-H. et C. C. – On réduit souvent la question des industriels de l'éducation à celle des Gafam. Ces entreprises sont certes puissantes – tout particulièrement Microsoft en France – mais de nombreux autres acteurs sont présents. Du côté des